Notice de gestion simplifiée

Réserve Naturelle Régionale des landes, prairies et étangs de Plounérin

Propriété de M. et Mme Beuvelot – La Côte Jaune

Réserve Naturelle
LANDES PRAIRIES ET ETANGS DE PLOUNERIN

SUSCINIO MORLAIX

Lannion-Trégor COMMUNAUTÉ Lannuon-Treger Kumuniezh

Tristan Guillebot de Nerville - Victor Malcoste - Félicie Moigné - Thibaut Meigné

Sommaire

I) Contexte

II) Enjeux / Objectifs

III) La parcelle, une mosaïque d'habitats

IV) Inventaires naturalistes

V) Mesures de Gestion

VI) Lexique

I) Contexte

Ce projet a été mis en place dans le cadre d'un projet tutoré réalisé par quatre étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée de Suscinio. Le travail a été commandité par le gestionnaire de la réserve naturelle régionale des "Landes, prairies étangs de Plounérin" et portait sur une parcelle inclue dans la réserve et appartenant à M et Mme Beuvelot.

L'objectif de ce travail était de rédiger une notice de gestion de cette parcelle, c'est à dire de présenter la biodiversité présente dans cette parcelle, de réaliser un document de gestion simplifié et de mettre en œuvre des premières actions de gestion.

La parcelle de 1,4 ha ici concernée par le projet tutoré appartient à des propriétaires privés M et Mme Beuvelot, et est incluse dans le périmètre de la réserve. Ce projet tutoré intervient dans le contexte d'une démarche participative de la part des propriétaires faisant partie de la réserve, dont l'intention est de mieux connaître la richesse spécifique que contiennent leurs parcelles.

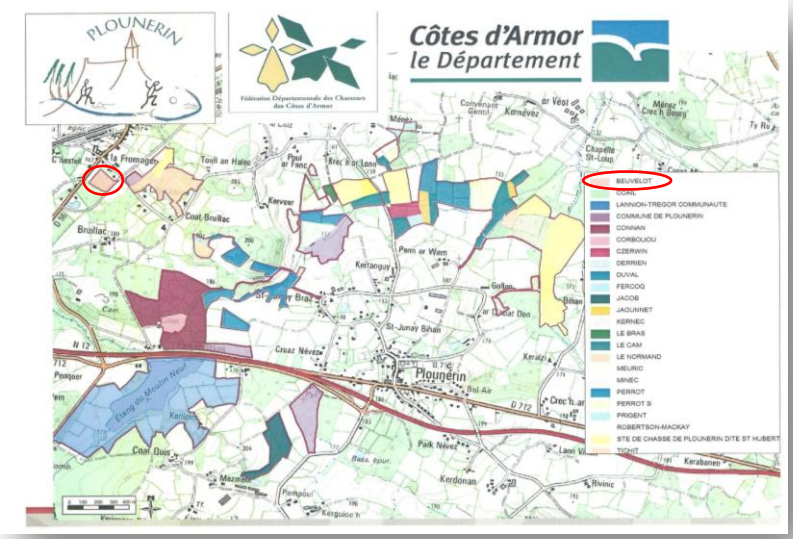

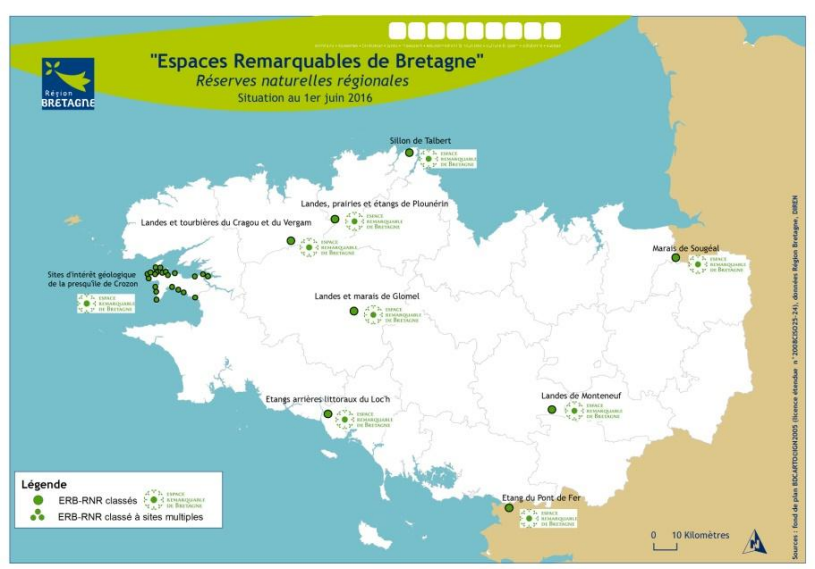

II) Enjeux / Objectifs

Enjeux sur la parcelle

La connaissance de la biodiversité présente sur la parcelle

- Inventorier la biodiversité présente sur la propriété

La protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire sur la parcelle

- Protéger la faune et la flore patrimoniale
- Evaluer l'état de conservation des habitats
- Préserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire
- Qualifier l'intérêt des espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Proposer des mesures de gestion

La sensibilisation auprès des propriétaires sur le potentiel écologique de la parcelle

- Matérialiser la délimitation entre la réserve et le jardin
- Sensibiliser les propriétaires à propos de la biodiversité de la parcelle à l'aide d'un document de présentation « grand public » de la biodiversité

III) La parcelle, une mosaïque d'habitats

Le site est principalement constitué de landes humides* et mésophiles* (tous deux habitats jugés rares au niveau européen) et de prairies mésophiles oligotrophes* (dérivant de landes).

La **lande humide (1)** est en bon état de conservation. En périphérie, un envahissement par la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) semble menacer cet équilibre en colonisant progressivement la lande en bon état.

Pour ce qui est de la **lande mésophile (2)**, c'est un habitat dominé par la bruyère ciliée (*Erica ciliaris*).

L'ajonc d'Europe
(*Ulex europaeus*)

La bruyère ciliée
(*Erica ciliaris*)

La molinie bleue
(*Molinia caerulea*)

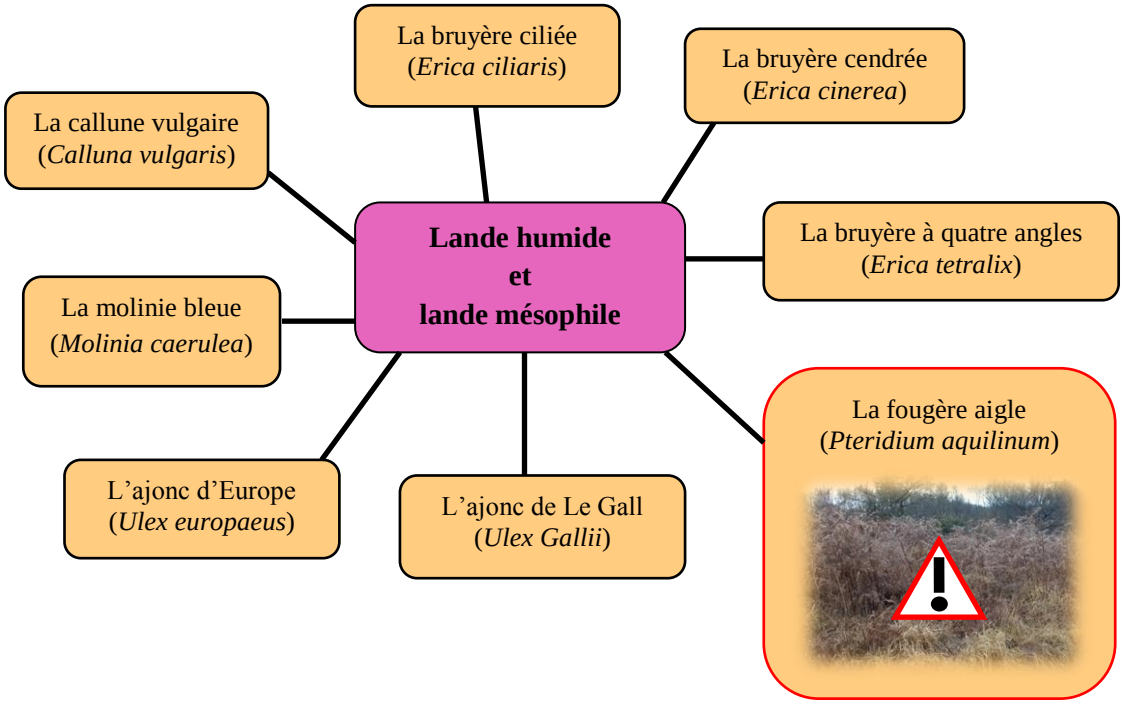

Schéma des principales espèces floristiques sur une lande humide et mésophile

Un autre habitat est bien représenté sur la parcelle, c'est la **prairie oligotrophe (3)** gérée par tonte. Ce mode de gestion favorise en effet le maintien d'une végétation basse et évite le développement de plantes telles que les ajoncs, arbustes et fougères. Cette prairie est plus ou moins anthropisée* (mise en place d'un potager, de plantations d'essences exogènes, d'une balançoire, d'une cabane). Pour autant, le cortège floristique est varié avec une association entre des espèces landicoles et des espèces prairiales.

Le cirse découpé
(*Cirsium dissectum*)

La potentille tormentille
(*Potentilla erecta*)

Lors des inventaires floristiques, nous avions estimé que le **jardin entretenu (3)** (contenue dans le périmètre de la réserve pour majorité) présentait un faciès landicole remarquable. Lors de notre passage début octobre, la végétation était haute et confirmait cette analyse. La molinie bleue (*Molinia caerulea)* et la callune (*Calluna vulgaris*) étaient particulièrement présentes et développées. On peut ainsi espérer que suivant la mise en place d'un mode de gestion favorisant leur retour, une majorité des plantes du cortège florale landicole s'installeraient sur cet espace, dispersées à partir de la lande mésophile toute proche. Ces propositions s'inscriraient dans la démarche de sensibilisation, et pourraient après discussion et plus mûre réflexion, avoir une place dans les mesures de gestion proposées.

La salamandre tachetée
(*Salamandra salamandra*)

En bordure, se trouve une **bande boisée moyennement humide (4)** abritant un cortège floristique très différent des landes. Ce boisement joue un rôle de transition entre les espaces ouverts, il concentre une biodiversité intéressante, et représente par ailleurs des abris pour de nombreuses espèces (vipère péliade, salamandre tachetée, …).

En outre, la **boulaie tourbeuse* (4.1)**, marécageuse est présente en faible surface sur le site, l'unique zone tourbeuse à sphaignes (= mousses des tourbières) n'a pour superficie que quelques mètres carrés seulement.

De plus, il y a un **fossé remplit d'eau** (quasi-permanente) qui passe dans ce bois. Son rôle drainant fait peu de doutes, il joue un rôle majeur dans la dynamique écologique du site en tant que point d'eau potentiel pour de nombreuses espèces. On note aussi un écoulement en bas de parcelle où l'on retrouve un micro point d'eau entouré de touradons, ainsi qu'un petit espace le long du talus où subsiste une petite station de sphaignes. Celle-ci nous indique par ailleurs le caractère potentiellement tourbeux de cette partie du site, élément à prendre en compte dans la gestion du boisement humide. Face à son rôle central dans la dynamique écologique du site, ce bois doit également être inclus dans la réflexion globale sur la gestion de la parcelle. Le préserver en son état semble être la meilleure option.

Le **verger (5)** présente aussi un intérêt floristique puisque, sous les pommiers et châtaigniers plantés, il nous a également semblé que l'espace révélait une lande dégradée. De même que pour le jardin, il serait donc intéressant de mesurer l'intérêt de ce verger et connaître la vision que M. et Mme Beuvelot ont de cette espace dans le futur, sachant que les arbres pourraient être retirés. On peut tout du moins imaginer une gestion adaptée de la végétation landicole existante au pied des arbres fruitiers, toujours à mettre en place en se concertant avec les propriétaires.

On retrouve aussi, une **plantation de résineux (6)** qui est située en haut de parcelle, elle abrite une biodiversité peu remarquable. Leur intérêt étant mineur, et cette partie étant inclus dans la réserve, il semble nécessaire de venir à bout de ces résineux après accord avec les propriétaires.

On a donc une mosaïque complexe d'habitats, une alternance de milieux ouverts et de milieux fermés. On retrouve la lande sous plusieurs formes, lande humide, lande mésophile mais aussi des résurgences de landes au sein des espaces qui sont entretenus. On notera aussi l'existence de cheminements tracés et entretenus, qui permettent de parcourir la zone. La flore y est souvent comparable à celle du jardin et du verger (résurgence de lande). Ainsi, ces différents habitats s'avèrent écologiquement complémentaires, la mosaïque telle qu'elle existe est donc à préserver au mieux. Du fait de la potentialité biologique des habitats oligotrophes présents sur la parcelle, elle a toute sa place dans le périmètre de la réserve.

V) Inventaires naturalistes

Cette partie de notre projet tutoré rejoint l'un des objectifs originaux du projet qu'est l'inventaire de la biodiversité de la parcelle étudiée dans un spectre de groupes le plus large possible. Le choix des groupes étudiés a été fait selon nos sensibilités et compétences au sein du groupe, ainsi que des moyens techniques à notre disposition. Nous avons donc étudié plusieurs groupes ; les oiseaux, les insectes (lépidoptères, libellules, autres insectes), les reptiles, les amphibiens et enfin les plantes vasculaires.

Oiseaux

- **Accenteur mouchet** (*Prunella modularis*)
- **Buse variable** (*Buteo buteo*)
- **Fauvette à tête noire** (*Sylvia atricapilla*)
- **Geai des chênes** (*Garrulus glandarius*)
- **Grive musicienne** (*Turdus philomelos*)
- **Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*)
- **Merle noir** (*Turdus merula*)
- **Mésange à longue queue** (*Aegithalos caudatus)*
- **Mésange charbonnière** (*Parus major*)
- **Moineau domestique** (*Passer domesticus*)
- **Pigeon ramier** (*Columba palumbus*)
- **Pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*)
- **Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita)*
- **Rouge-gorge familier** (*Erithacus rubecula*)
- **Troglodyte mignon** (*Troglodytes troglodytes*)

La Mésange à longue queue

La mésange à longue queue est un petit oiseau au corps arrondi. Son habitat préféré est constitué de forêts, de haies et de jardins. Elle se nourrit essentiellement d'insectes et de larves. Pour leur assurer un bon développement, il faut éviter de leur donner du pain.

N.B. D'autres espèces de passereaux pourraient être discernées, observées ou entendues lors des migrations par exemple, cette liste ne se voulant pas exhaustive.

La vipère péliade

La vipère péliade est reconnaissable par sa couleur brunâtre ponctuée de taches noires et sa longueur ne dépasse pas 65 cm. Du fait de sa nature farouche, ce serpent venimeux évite les hommes ce qui empêche toute mauvaise rencontre.

Reptiles

- **Couleuvre à collier** (*Natrix natrix*) *
- **Lézard vivipare** (*Zootoca vivipara*) *
- **Orvet fragile** (*Anguis fragilis*) *
- **Vipère péliade** (*Vipera berus*) *

Amphibiens

- **Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) *
- **Crapaud épineux** (*Bufo spinosus*) *
- **Grenouille agile** (*Rana dalmatina*) *
- **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*) *
- **Grenouille verte** (*Rana Esculenta*) *
- **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) *
- **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*) *

L'Alyte accoucheur

Le crapaud accoucheur passe l'hiver dans un abri (tas de bois ou de pierre). En période de reproduction (mai-juin), le mâle est très reconnaissable car il conserve ses œufs sur le haut des pattes, humidifiés régulièrement. Par ailleurs, c'est une espèce nocturne. Du fait de sa rareté, il est d'intérêt communautaire (à l'échelle de l'U.E).

N.B. ⚠ * : espèces ayant un statut de protection.

Il serait intéressant de dénombrer les effectifs d'Alyte accoucheur vu la rareté de l'espèce en Europe.

Le Machaon

Le Machaon est le plus grand des papillons de jour que l'on peut observer en Bretagne. La chenille affectionne les plantes comme la carotte sauvage ou cultivée, l'aneth, le persil et le fenouil.

Papillons

- **Azuré commun** (*Polyommatus icarus*)
- **Belle-Dame** (*Cynthia cardui*)
- **Citron** (*Gonepteryx rhamni*)
- **Machaon** (*Papilio machaon*)
- **Myrtil** (*Maniola jurtina*)
- **Paon du jour** (*Aglais io*)
- **Souci** (*Colias croceus*)
- **Vulcain** (*Vanessa atalanta*)

Autres insectes

- **Abeille sauvage** (*Apidae sp.)*
- **Abeille domestique** (*Apis mellifera*)
- **Araignées** (*Araneae sp.)*
- **Frelon asiatique** (*Vespa velutina*)
- **Gloméris** (*Glomeridae sp.)*
- **Guêpe** (*Vespa sp.)*
- **Libellule déprimée** (*Libellula depressa*)
- **Pompile** (*Pompilidae sp.*)

La libellule déprimée

Cette libellule apprécie les pièces d'eau stagnantes de petite taille où elle chasse d'autres insectes qu'elle capture en vol. Les adultes sont visibles de fin avril à mi-septembre. Les femelles sont jaunes tandis que les mâles sont bleus.

N.B. Le manque de données sur les insectes est dû à la difficulté des inventaires (météo et matériel lors de la capture, conservation et identification) et à nos lacunes scientifiques sur certains groupes (ex : araignées, hyménoptères, syrphes…).

Plantes

Nom vernaculaire	Liste des plantes
Achillée millefeuille	*(Achilea millefolium)*
Agrostide à chien	*(Agrostis canina)*
Agrostide de curtis	*(Agrostis curtisii)*
Ajonc européen	*(Ulex europaeus)*
Ajonc de le gall	*(Ulex gallii)*
Angélique des bois	*(Angelica sylvestris)*
Blechne en épi	*(Blechnium spicant)*
Bouleau pubescent	*(Betula pubescens)*
Bouleau verruqueux	*(Betula verrucosa)*
Bourdaine	*(Frangula alnus)*
Bruyère à quatre angles	*(Erica tetralix)*
Bruyère cendrée	*(Erica cinerea)*
Bruyère ciliée	*(Erica ciliaris)*
Callune vulgaire	*(Calluna vulgaris)*
Carvi verticillé	*(Carum verticillatum)*
Chêne pédonculé	*(Quercus robur)*
Cirse découpé	*(Cirsium dissectum)*
Cirse des champs	*(Cirsium arvense)*
Dactyle aggloméré	*(Dactylis glomerata)*
Digitale pourpre	*(Digitalis purpurea)*
Ecuelle d'eau	*(Hydrocotyle vulgaris)*
Flouve odorante	*(Anthoxanthum odoratum)*
Fougère aigle	*(Pteridium aquilinum)*
Fougère femelle	*(Athyrium filix femina)*
Frêne commun	*(Fraxinus excelsior)*
Gaillet des marais	*(Galium palustre)*
Gaillet des rochers	*(Galium saxatile)*
Genêt à balai	*(Cytisus scoparius)*
Germandrée scorodoine	*(Teucrium scorodonia)*
Grande oseille	*(Rumex acetosa)*
Houlque laineuse	*(Holcus lanatus)*
Jonc à fleurs aigües	*(Joncus acutiflorus)*
Jonc diffus	*(Joncus effusus)*
Laîche bleuâtre	*(Carex panicea)*
Laîche étoilée	*(Carex echinata)*
Laîche noire	*(Carex nigra)*
Laîche tardive commune	*(Carex demissa)*

L'orchis tacheté

Cette orchidée à la fleur blanche à rose, ponctuée de violet, fleurie entre mai et juillet. Son milieu de prédilection est la prairie acide et humide.

La callune

C'est l'une des principales plantes caractéristiques des landes. Elle fleurit de juillet à octobre.

Zygène du trèfle : insecte-hôte

Lierre grimpant	*(Hedera helix)*
Lotier corniculé	*(Lotus corniculata)*
Luzule multiflore	*(Luzula multiflora)*
Millepertuis des marais	*(Hypericum elodes)*
Millepertuis perforé	*(Hypericum perforatum)*
Molinie bleue	*(Molinia caerulea)*
Mouron délicat	*(Anagallis tenella)*
Mousse sp.	*(Bryophyte sp.)*
Orchis tacheté	*(Dactylorhiza maculata)*
Osmonde royale	*(Osmunda regalis)*
Pédiculaire des bois	*(Pedicularis sylvatica)*
Petite oseille	*(Rumex acetosella)*
Polygale à feuille de serpolet	*(Polygala serpyfolia)*
Polypode commun	*(Polypodium vulgare)*
Potentille tormentille	*(Potentilla erecta)*
Ronce sp.	*(Rubus sp.)*
Saule rampant	*(Salix repens)*
Saule roux	*(Salix atrocinerea)*
Scorzonère humble	*(Scorzonera humilis)*
Scutellaire naine	*(Scutelleria minor)*
Séneçon jacobée	*(Senecio jacobeae)*
Sphaigne des marais	*(Sphagnum palustre)*

L'Osmonde royale

Cette fougère d'ombre ou demi-ombre est la plus grande que l'on puisse trouver en Bretagne. Ses feuilles sont cespiteuses (en touffe). La floraison a lieu de mai à juillet.

N.B. La flore vasculaire a semble-t-il, bien été inventoriée au vu du nombre de passages et des données ci-dessus. Cependant, les mousses et les fougères sont sérieusement sous prospectées.

Un inventaire des mycètes (champignons) et des lichens pourrait aussi compléter notre étude naturaliste.

VI) Mesures de Gestion

1. Introduction

Les mesures de gestion à mener répondent à trois objectifs principaux en terme de préservation de la biodiversité existante sur la parcelle.

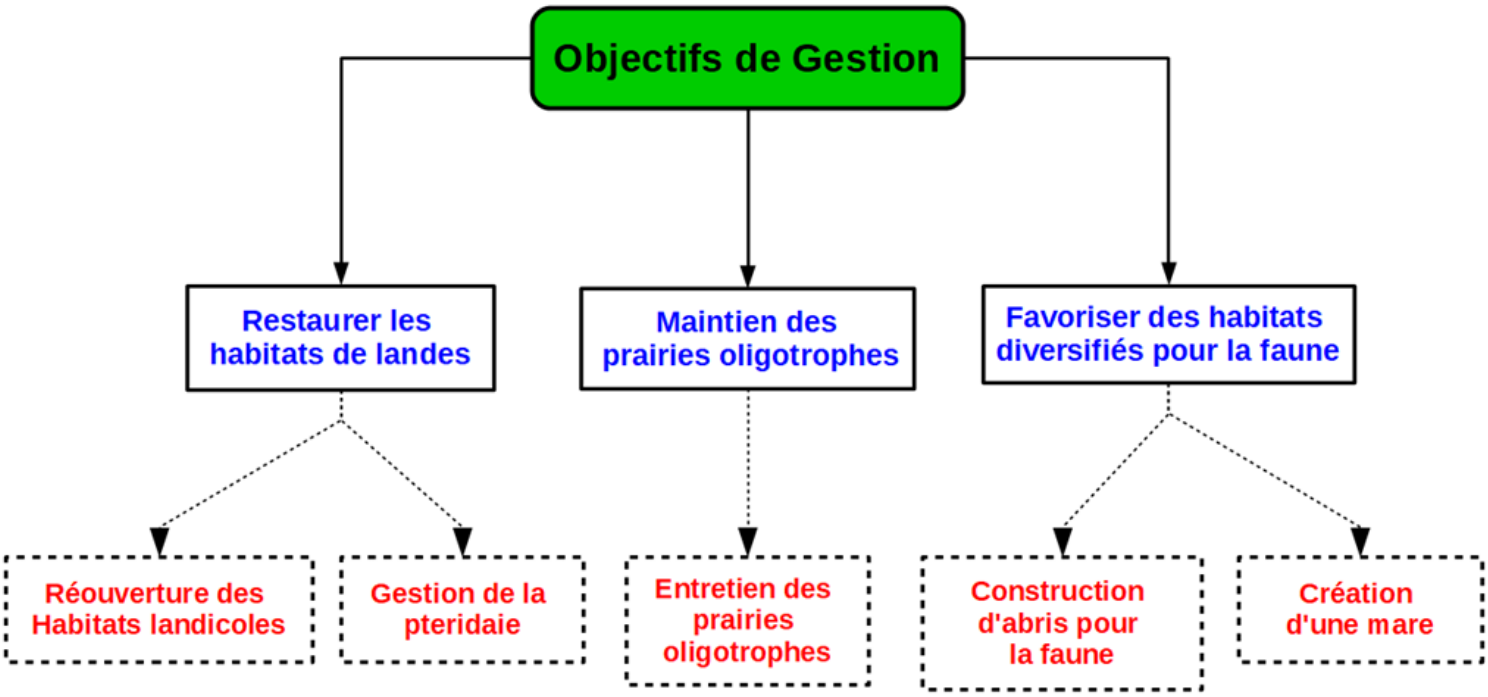

Chaque opérations à mener fait l'objet d'une fiche opération. Celles-ci décrivent les modalités de mise en œuvre de l'opération, d'un point de vue technique et chronologique ainsi que le contexte de chaque opération sur la parcelle.
Les opérations sont détaillées pour une durée de trois ans. Certaines d'entre-elles mériteront d'être poursuivies sur une plus longue durée selon les besoins en terme de gestion.

2. Fiches opération

Fiche opération – Réouverture des habitats landicoles

Fiche opération N°	1	Niveau de priorité	1	2	3
Réouverture des habitats landicoles					

Habitats/espèces concernées	Localisation/périmètre d'action
Lande hygrophile	Ensemble de lande 1
Lande mésophile	Ensembles de lande 2.1 ; 2.2
Groupement mésophile à molinie et fougère aigle	Ensembles de landes dégradées 5

Problématique/objectif de l'action

- Stopper le développement de la strate arborée
- Restaurer les habitats de landes humides et mésophiles
- Action réalisée annuellement au travers de chantiers de coupe

Description globale de l'action

- Coupe des ligneux dans les milieux de landes ouvertes pour permettre le passage du rouleau brise-fougère
- Exportation des rémanents sur les zones de dépôt définies (voir carte)

Détails techniques de l'action

→ Coupe à ras de l'ensemble des petits ligneux (Bourdaines, boulots…). On conserve les grands ligneux pour l'avifaune tels que les houx, les résineux seront coupés sans exception.
→ Les rémanents de coupe seront intégralement exportés vers les zones de dépôt définies

Modalité de mise en œuvre

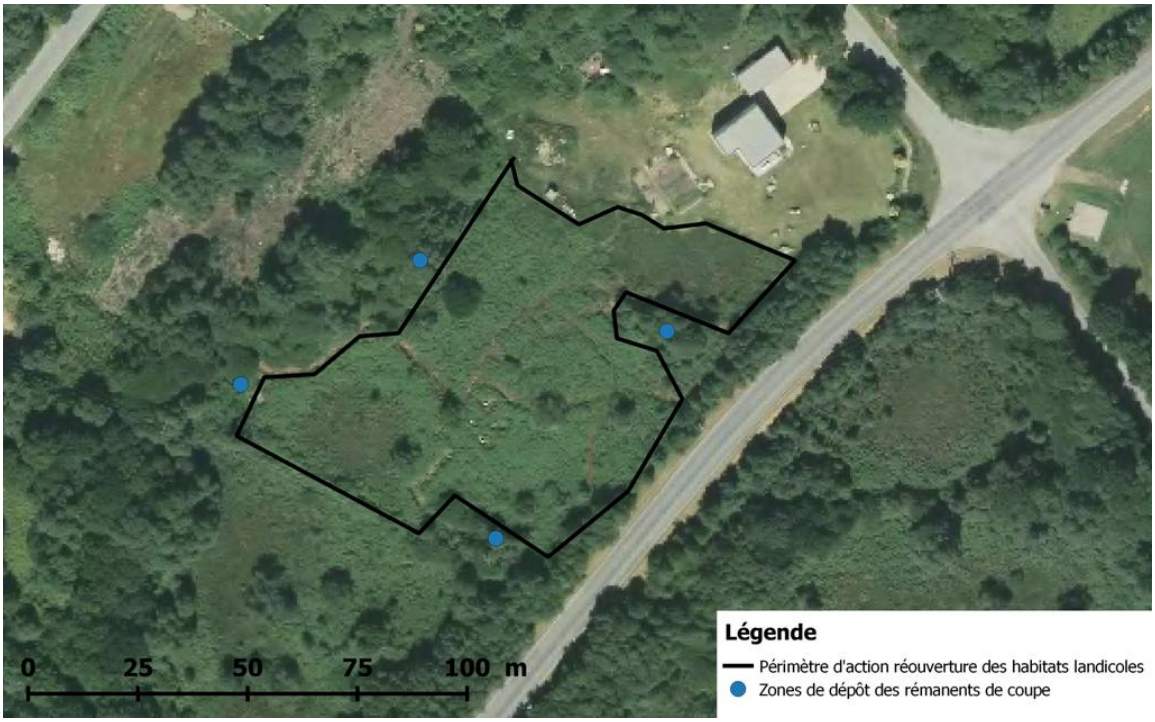

Opération	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Matériel
Réouverture des habitats landicoles	Lannion Trégor Communauté (LTC)	Lannion Trégor Communauté	- Tronçonneuses - Sécateurs de force - Scies arboricoles
Engagements autour de l'opération			
Engagements de Lannion Trégor Communauté		**Engagements du propriétaire**	
- Prise en charge financière des coûts d'opération - Réalisation des coupes de ligneux/tronçonnage initiaux, fournit le matériel nécessaire. - Évalue tous les ans les besoins en terme de nouvelles coupes, selon conclusions, formulation de préconisations de gestion à M. Beuvelot et mise en place des actions.		- S'engage à ne pas planter de nouveaux ligneux sur la l'espace classé en réserve de la parcelle - Peut intervenir aux cotés de LTC lors des opérations de terrain si intérêt personnel - Possibilité de réaliser les coupes d'entretien si motivation - Assure le suivi photographie des lieux d'intervention	
Calendrier prévisionnel			
Action	**Année N**	**N+1**	**N+2**
Coupe de ligneux/ tronçonnage	Hiver 2018	Hiver 2019	Évaluer la progression des ligneux en bordure de lande et le besoin de réaliser de nouvelles coupes les années suivantes
Indicateur de suivi et d'évaluation			
➔ Suivi photographie de zones où des coupes ont été réalisées			

Fiche opération – Gestion de la pteridaie

Fiche opération N°	**2**	**Niveau de priorité**	**1**	**2**	**3**

Gestion de la pteridaie (ensembles landicoles 1 ; 2.1 ; 2.2 ; 3)

Habitats/espèces concernées	**Localisation/périmètre d'action**
Lande hygrophile	Ensemble de landes 1
Lande mésophile	Ensembles de landes 2.1 ; 2.2
Groupement mésophile à molinie et fougère aigle	Ensemble de landes dégradées 5

Problématique/objectif de l'action

- Enrayer la progression de la fougère aigle
- Restaurer les habitats de landes humides et mésophiles

Description de l'action

- Élimination de la fougère aigle sur les ensembles de landes du centre de la parcelle
- Épuisement du rhizome par passage d'un rouleau brise-fougère

Détails techniques de l'action

→ Étudier la possibilité d'accès à la parcelle telle que envisagée sur la carte avec le rouleau brise-fougère
→ Mise en place éventuelle d'une convention pour emprunter ce cheminement
→ Une fois sur place, passage du rouleau brise-fougère sur l'ensemble des habitats landicoles détaillés sur la carte

Modalité de mise en œuvre

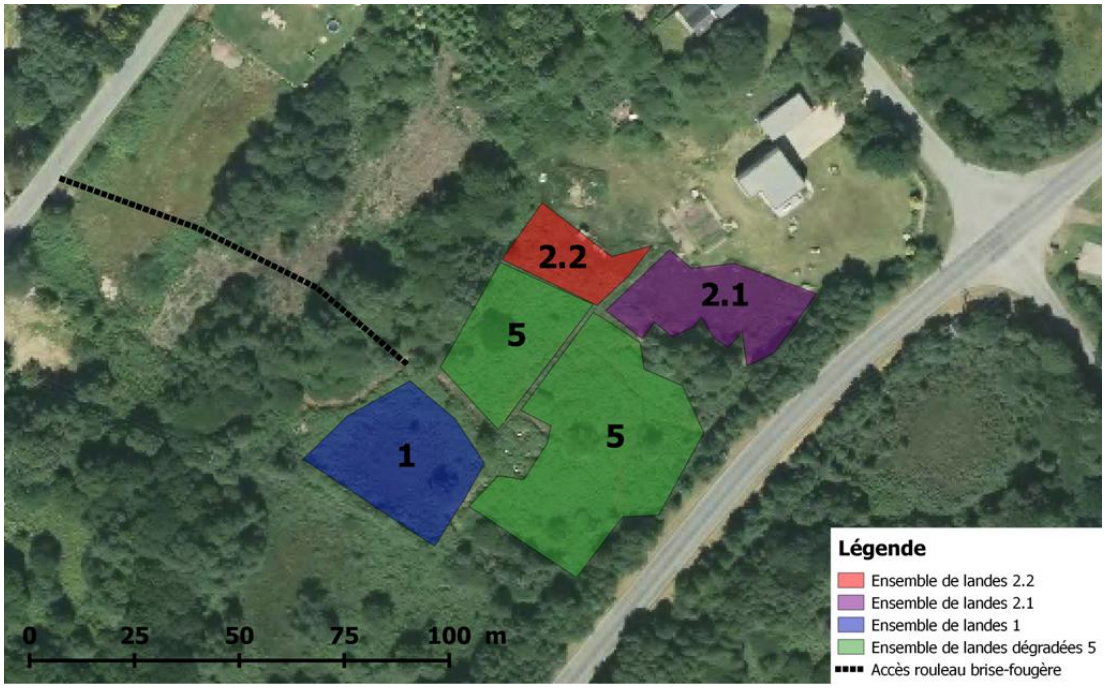

Opération	**Maître d'ouvrage**	**Maître d'œuvre**	**Matériel**
Gestion de la pteridaie	Lannion Trégor Communauté (LTC)	Lannion Trégor Communauté	- Rouleau brise fougère -Tracteur/cheval de traie

Engagements autour de l'opération	
Engagements de Lannion Trégor Communauté	**Engagements du propriétaire**
- Prise en charge financière des coûts d'opération - LTC s'engage à réaliser le passage du rouleau brise-fougères annuel - Assure la réalisation de relevés phyto-sociologiques pour suivre le retour des espèces indicatrices de la lande	- Accompagnement lors des interventions - Assure le suivi photographie des lieux d'intervention

Calendrier prévisionnel			
Action	**Année N**	**N+1**	**N+2**
Passage du rouleau brise-fougère	1er passage en juin 2nd passage en août	1er passage en juin 2nd passage en août	1er passage en juin 2nd passage en août

Indicateur de suivi et d'évaluation
➔ Mise en place d'un suivi photographique de la pteridaie ➔ Retour du cortège d'espèces indicatrices de landes (concerne l'ensemble 5 uniquement), estimé par un coefficient d'abondance/dominance

Fiche opération – Entretien des prairies oligotrophes

Fiche opération N°	**3**	**Niveau de priorité**	**1**	**2**	**3**
Entretien des prairies oligotrophes (ensembles de prairies oligotrophes 3 et 4)					
Habitats/espèces concernées		**Localisation/périmètre d'action**			
Prairie oligotrophe		Jardin (prairie oligotrophe 3)			
Prairie oligotrophe		Verger (prairie oligotrophe 4)			
Problématique/objectif de l'action					
- Établir une gestion des prairies ouvertes de la parcelle favorable au développement d'une strate herbacée landicole					
Description de l'action					
- Tonte des prairies ouvertes (voir cartographie)					
Détails techniques de l'action					
→ Modalités de la coupe des ligneux à définir en concertation avec M. Beuvelot → Une unique tonte annuelle des prairies oligotrophes cartographiées → La matière organique peut être réutilisée en composte, ou exportée sur les zones de dépôts définies dans la fiche opération n°1					
Modalité de mise en œuvre					

Opération	**Maître d'ouvrage**	**Maître d'œuvre**	**Matériel**
Entretien des prairies oligotrophes	Lannion Trégor Communauté (LTC)	Lannion Trégor Communauté	- Tondeuse - Débroussailleuse
Engagements autour de l'opération			

<table>
<tr><th colspan="2">Engagements de Lannion Trégor Communauté</th><th colspan="2">Engagements du propriétaire</th></tr>
<tr><td colspan="2">- Réalise la démarche auprès de M. Beuvelot sur la question de la coupe des ligneux
- Opère lors de la coupe des ligneux
- Assure la réalisation de relevés phyto-sociologiques pour quantifier l'abondance de plantes à caractère landicole</td><td colspan="2">- S'engage à réaliser la tonte annuelle des prairies oligotrophes définies, prise en charge des frais associés
- Assure le suivi photographique des prairies oligotrophes
- S'engage à ne pas utiliser de produits phytosanitaires (insecticides, herbicides…) sur les espaces classés en réserve, ainsi que de pas les aménager outre-mesure</td></tr>
<tr><th colspan="4">Calendrier prévisionnel</th></tr>
<tr><th>Action</th><th>Année N</th><th>N+1</th><th>N+2</th></tr>
<tr><td>Tonte</td><td>Fin août 2018</td><td>Fin août 2019</td><td>Fin août 2020</td></tr>
<tr><th colspan="4">Indicateur de suivi et d’évaluation</th></tr>
<tr><td colspan="4">➔ Caractérisation de la proportion de plantes à caractère landicole via application d'un coefficient d'abondance/dominance annuellement
➔ Mise en place d'un suivi photographique des prairies oligotrophes</td></tr>
</table>

Fiche opération – Construction d'abris pour la faune

Fiche opération N°	**4**	**Niveau de priorité**	**1**	**2**	**3**
Construction d'abris pour la faune					

Habitats/espèces concernées	**Localisation/périmètre d'action**
Alyte accoucheur	Toute la parcelle
Hérisson d'Europe	
Salamandre tachetée, tritons	

Problématique/objectif de l'action

- Favoriser le développement/maintiens de la population des espèces faunistiques protégées de la parcelle

Description de l'action

- Construction d'abris
- Pose des abris aux endroits de la parcelle favorables aux espèces concernées

Modalité de mise en œuvre

Opération	**Maître d'ouvrage**	**Maître d'œuvre**	**Matériel**
Construction d'abris pour la faune	Lannion Trégor Communauté (LTC)	Lannion Trégor Communauté	- Rondins de bois - Pierres - Branches d'arbres - Planches de bois - Vis/clous/visseuse/marteau

Engagements autour de l'opération

Engagements de Lannion Trégor Communauté	Engagements du propriétaire
- S'engage à définir et à proposer à M. Beuvelot les endroits les plus propice à la pose d'abris pour la faune - Fournit le matériel nécessaire à la construction des abris ?	- Participation à la construction des abris pour la faune ainsi qu'à leur pose - Possibilité de poursuivre la démarche pour d'autres espèces selon motivation personnelle

Calendrier prévisionnel		
Action	**Année N**	**N+1**
Création des tas de bois/pierres pour les amphibiens	Printemps-été 2018	---
Création de la cabane à hérissons	Année 2018	Année 2019
Pose des abris	Fin d'été/automne 2018	Fin d'été/automne 2019

Indicateur de suivi et d'évaluation
➔ Continuité de l'observation d'indices de présence de l'alyte accoucheur sur la parcelle ➔ Traces d'occupation de la cabane à hérisson ➔ Observations ponctuelles de tritons et salamandres à consigner

Fiche opération – Création d'une mare

Fiche opération N°	5	Niveau de priorité	1	2	3
Création d'une mare					

Habitats/espèces concernées	Localisation/périmètre d'action
Bois méso-hygrophile	Résurgence humide

Problématique/objectif de l'action

- Établir un point d'eau permanent sur la parcelle

Description de l'action

- Débroussaillage des abords du site choisit
- Creusage de la mare

Modalité de mise en œuvre

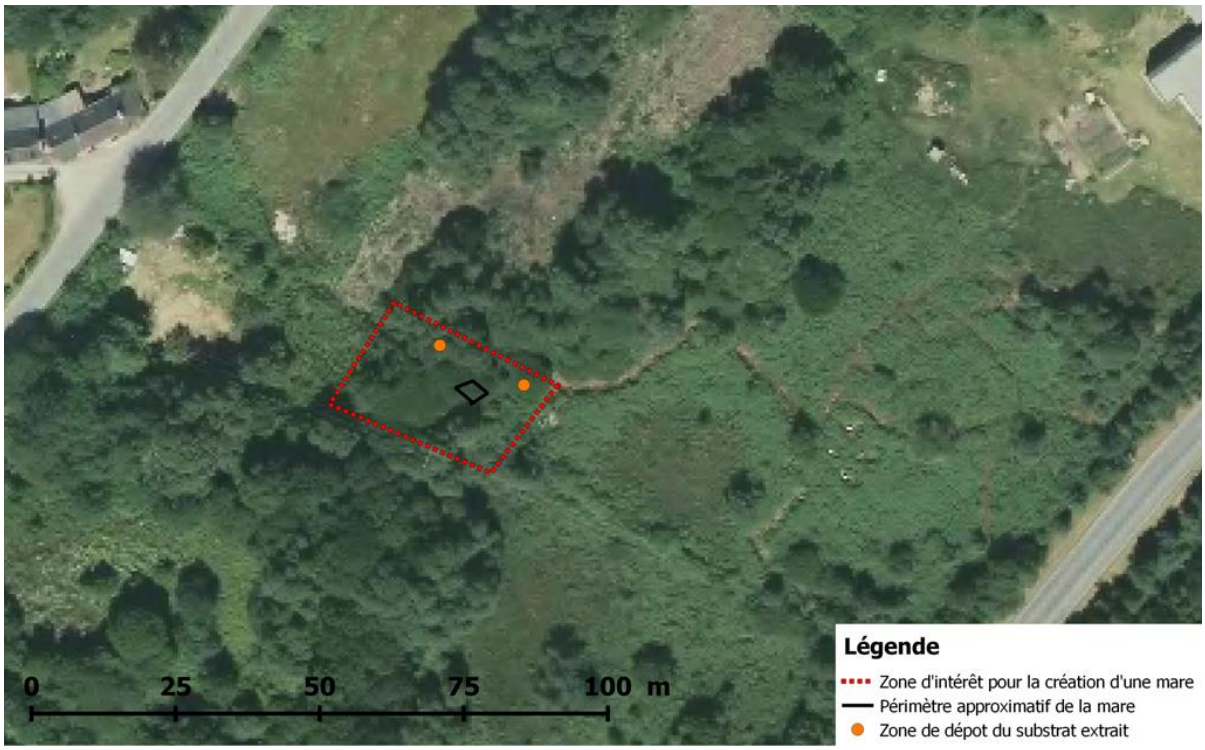

Opération	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Matériel
Création d'une mare	Lannion Trégor Communauté (LTC)	Lannion Trégor Communauté	- Débroussailleuse - Pelles/bêches

Engagements autour de l'opération

Engagements de Lannion Trégor Communauté	Engagements du propriétaire
- Prise en charge des coûts financiers et humains de l'opération - Réalise le chantier de création de la mare	→ Assure l'entretien de la mare : curage en cas d'atterrissement

Calendrier prévisionnel

Action	Année N	N+1	N+2

Création de la mare	Été 2018	---	---
Suivi de la mare	---	Automne/hiver 2019	Automne/hiver 2020
Indicateur de suivi et d'évaluation			
1. Développement d'une végétation hydrophyte/halophyte : réalisation de relevés phyto-sociologiques ➔ Colonisation de la mare par le cortège d'invertébrés aquatiques associé : éventuels piégeages pour étudier la colonisation ➔ Présence permanente ou non d'eau dans la mare			

Lexique

Anthropisé : qui a subi une modification due à l'Homme.

Bois méso-hygrophile : cela qualifie un bois qui est assez humide.

Boulaie-saulaie humide : peuplement de bouleaux et saules dans un milieu humide.

Espèce indicatrice : une espèce indicatrice est une espèce végétale ou animale dont la présence fournit des informations sur la condition totale de l'écosystème et sur les autres espèces de celui-ci.

Habitat : milieu de vie abritant des espèces végétales et animales caractérisé par une association de plantes.

Habitat d'intérêt communautaire: habitat jugé rare au niveau européen.

Landes : Terre inculte le plus souvent sans relief de la zone tempérée, résultant généralement de la dégradation de la forêt, où poussent des plantes sauvages, parfois quelques arbres.

Landes humides (hygrophiles) : il s'agit de landes se développant sur les sols acides, pauvres et gorgés d'eau la majeure partie de l'année.

Landes mésophiles : il s'agit de landes se développant sur des sols acides et moyennement humides où la bruyère ciliée et l'ajonc de Le Gall sont les espèces dominantes.

Prairie oligotrophe : c'est une prairie pauvre en nutriment mais riche en espèces.

Ptéridaie : peuplement de fougères aigles.

Strate arborée : la strate arborée ou strate arborescente est, en botanique, une strate composée des arbres dont la hauteur dépasse 8 m. Exemple : chêne, hêtre, châtaignier…

Strate herbacée : la strate herbacée est constituée essentiellement par les végétaux annuels et qui dépasse rarement 1 mètre de hauteur

Strate herbacée landicole : elle est constituée de végétaux annuels qui dépassent rarement 1 m, caractéristique des landes. Exemple : callune, bruyère…

Rémanent : branches et troncs mis en retrait après la coupe.

Tourbe : c'est le produit de la fossilisation de débris de végétaux et de microorganismes dans des milieux humides pauvres en oxygène.

Végétation hydrophyte : une plante hydrophyte est un type de plante qui vit en partie ou totalement immergée dans l'eau.